

E/AB  
SOUS-PRÉFECTURE  
DE  
SARREGUEMINES  
(MOSELLE)

Sarreguemines, le 10 juin 1947

LE SOUS-PREFET

à Monsieur le Maire

de OBERGAILBACH

J. N° 8634

J'ai l'honneur de vous faire connaître que  
le pourcentage de destruction de la Commune d'OBER-  
GAILBACH a été révisé et fixé à 78 %.

LE SOUS-PREFET:

*R. Gindin*